obligé de consacrer une somme plus considérable à l'acquisition des instrumens et des moteurs, mais on diminue en même temps dans une proportion bien plus grande les sommes qu'il faudrait consacrer annuellement aux travaux manuels, et il est certain qu'une comptabilité en règle démontre bientôt qu'il y a eu économie réelle sur les capitaux avancés pour l'exploitation du fonds au bout d'un certain espace de temps.

D'un autre côté, un *mobilier superflu* a ses inconvéniens; il occasionne des avances de fonds plus considérables et charge inutilement la production des intérêts de ces avances; il occasionne des encombremens qui, dans les fermes où l'espace renfermé par les bâtimens est limité, causent des pertes de temps, des lenteurs dans le travail ou des accidens. De plus, il n'est pas un cultivateur qui ne sache qu'on ne parvient en agriculture à faire économiquement un bon travail, qu'autant que les agens ou les moteurs eux-mêmes ont acquis par un usage constant et prolongé l'habitude des instrumens; que, dès qu'on change très fréquemment ceux-ci, on devient moins expert à conduire chacun d'eux et qu'on perd même un temps assez considérable à une sorte de nouvel apprentissage qu'il faut faire chaque fois qu'on change d'instrumens et avant que le travail marche avec une parfaite régularité. C'est en se basant sur ce fait d'expérience que ANDERSON, qui avait surtout en vue les fermiers anglais qui assez souvent garnissent leurs établissemens d'objets mobiliers nouveaux et trop multipliés, disait que des instrumens nombreux et qu'on emploie rarement étaient pour le cultivateur une source d'embarras et de mécomptes plutôt que de satisfaction.

Cette observation s'adresse surtout aux jeunes gens qui forment un établissement ou aux propriétaires zélés pour les progrès de l'agriculture, qui, animés du désir de monter leur ferme avec tous les perfectionnemens connus dans le moment, ou d'épargner la main-d'œuvre, ou enfin de répandre la connaissance d'un nouvel instrument qu'ils croient avoir un haut degré d'utilité, s'empressent d'acquérir une foule d'objets mobiliers superflus dont ils se servent rarement ou dont ils sont obligés souvent d'abandonner l'usage.

En règle générale, on ne doit meubler une ferme qu'avec les objets réellement nécessaires et ceux seulement dont on peut faire un emploi utile et avantageux.

§ II. — Des modes divers pour déterminer la quantité ou le nombre des objets mobiliers

Nous n'essaierons pas de donner ici un inventaire exact du mobilier d'un établissement rural; on comprend assez que les modifications infinies qu'apportent dans ce service les conditions essentiellement variables dans lesquelles chaque ferme se trouve placée, rendraient cette nomenclature longue, incomplète ou inutile; mais nous pouvons dire un mot sur la manière dont il convient, dans chaque cas particulier, de régler la quantité de ces objets mobiliers.

Lorsque nous nous sommes occupés de déterminer les causes qui accroissent ou diminuent la *quantité de travail annuel* sur les établissemens ruraux, tant pour les agens (p. 393) que pour les moteurs (p. 432), nous avons vu que les principales étaient l'étendue du fonds à exploiter, la nature et la configuration du terrain, le climat, l'éloignement des pièces de terre, l'état des routes et chemins, le système de culture et d'aménagement, le mode d'administration, le nombre et la durée des journées de travail, la force, l'énergie et l'adresse des travailleurs, la vigueur ou l'aptitude des bêtes de trait, les travaux d'amélioration, etc. Toutes ces causes agissent dans le même sens pour faire varier le nombre des outils, instrumens, machines ou ustensiles dont il convient de garnir un domaine, puisque c'est avec ces objets que le travail est généralement exécuté. De même que lorsqu'il s'agit des agens et des moteurs, plus les instrumens sont propres aux services auxquels on les applique, moins ils ont besoin d'être nombreux.

Dans le mode le plus ordinaire, on détermine d'abord le nombre des *charrues* dont on aura besoin pour les labours; puis on fixe ensuite, d'après cette donnée, le nombre proportionnel des autres instrumens de culture qui seront nécessaires. Dans d'autres occasions on prend pour base le nombre des *chevaux* qui sont jugés utiles pour exécuter tous les travaux, et on établit, d'après la composition des attelages, le nombre des charrues en comptant 1 charrue pour 2, 4 ou 6 chevaux; puis proportionnellement celui des autres objets. Ainsi, je suppose qu'il s'agisse de connaître quels sont les instrumens ordinaires de culture qu'il serait nécessaire d'acquérir pour exploiter dans le système de la culture alterne un domaine de 120 hect. de terres labourables placées en plaine, en sol de consistance plutôt compacte que moyenne, dont les labours doivent être exécutés dans l'espace de 40 jours, où les bâtimens sont situés au centre de l'exploitation, les chemins en bon état, les journées de 12 heures de travail effectif et les instrumens perfectionnés. Sur ce domaine 8 chevaux de taille moyenne, bien dressés, travaillant avec 4 charrues, seront nécessaires pour exécuter ces labours dans le temps déterminé. En outre, on aura besoin d'une charrue de rechange, au moins, en cas de rupture, de détérioration ou d'accident; en tout 5 charrues. Il faudra compter également sur 5 herses à 2 bêtes. Si on employait un extirpateur, il en faudrait également 5; mais, dans ce cas, on n'aurait plus besoin que de 2 charrues. Deux rouleaux suffiront pour les 4 attelages, et 1 ou 2 houes à cheval, suivant l'étendue des cultures sarclées. Quant aux véhicules, il faudra 4 charrettes ou chariots à 2 chevaux pour les 8 animaux de trait, etc.

Un mode plus naturel pour connaître, lors de l'organisation d'un domaine, la manière dont on doit composer le mobilier consiste, après qu'on a arrêté le système de culture et d'aménagement qu'on devra suivre, à former le *tableau des travaux annuels de culture.* Ce tableau étant dressé suivant les saisons, on y relève ensuite séparément tous les travaux de différente espèce, c'est-à-dire qu'on fait un relevé de tous les labours qu'on aura